

PRESENTATION DE L'INSTITUT

Equipe pédagogique et administrative

- 1 directrice
- 1 coordinatrice pédagogique
- 3 secrétaires
- 7 formateurs en responsabilité de la formation en soins infirmiers
- 2 formateurs pour la formation Aide-Soignante
- 1 documentaliste
- 1 agent d'entretien

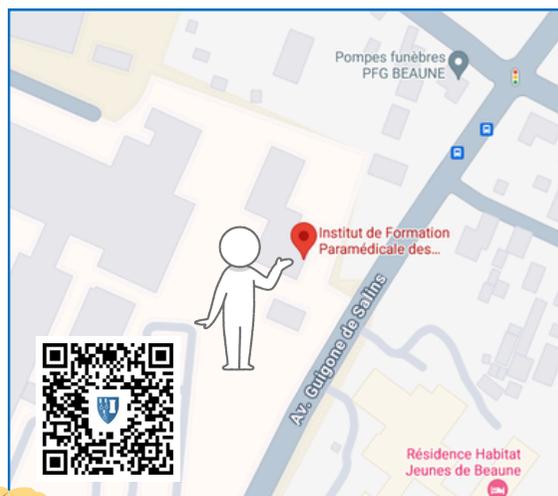


Points forts du dispositif de formation à Beaune

- Individualisation des parcours de formation
- Formations professionnalisantes en alternance : partenariat avec les terrains de stages
- Accompagnement pédagogique individualisé
- Cours dispensés par des intervenants qualifiés et reconnus dans leur discipline
- Dispositif de formation utilisant les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Apprentissages en situations simulées

Accès

- Par l'autoroute A6 – sortie Nord ou Sud de Beaune
- Par le train – gare de Beaune, à 20 minutes à pied par le centre-ville
- Pistes cyclables dans la ville
- Bâtiment situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier
- Stationnement gratuit à proximité
- Parking à vélos dans l'enceinte des HCB



Restauration & hébergement

- Self des Hospices Civils avec possibilité de déjeuner au prix d'un ticket CROUS
- IFP : salle à manger équipée
- «Résidence Habitat Jeunes» située en face de l'IFP : chambres individuelles ou studios
- Résidence Etudiante «Les Blanches Fleurs» : appartements
- Offres nombreuses de location par des particuliers nombreuses relayées sur le site de l'IFP



Institut de Formations Paramédicales des Hospices Civils de Beaune

Bienvenue !



**Avenue Guigone de Salins BP
40104**

21203 Beaune Cedex

Tel. 03.80.24.44.49

Fax. 03 80.24.45.83

ifsi.hospices-de-beaune.com

Mail : Ist.sec.ifsi@ch-beaune.fr



VERSION 2024

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Accès à la formation

Modalités d'admission : à retrouver sur le site internet de l'institut

La formation s'inscrit dans un parcours " licence, Master, Doctorat " en partenariat avec l'Université de Bourgogne

La formation

3 années - 6 semestres - 4200 heures en alternance

- 50% formation théorique
- 50% formation clinique (stage)

Année de formation : début septembre à début juillet (2 semaines de congé à Noël et Pâques et 8 semaines de congé l'été)

59 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur les 6 semestres et articulées autour de **10 compétences** et réparties en 6 grands domaines :

- Sciences humaines, sociales et droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes (raisonnement clinique infirmier)
- Sciences et techniques infirmières interventions (activités de soins en simulation...)
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière (études de cas cliniques...)
- Méthodes de travail, TIC et anglais professionnel

Le passage dans l'année de formation supérieure est soumis à validation en fonction du nombre d'**ECTS** (Crédit européens) acquis au cours de chacun des semestres.

La validation de l'ensemble des UE et compétences conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat Infirmier et du grade de Licence



ifsi.hospices-de-beaune.com

NOTRE MISSION



Former, au service des usagers, des professionnels compétents, autonomes, responsables et porteurs de valeurs humanistes.



FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Accès à la formation

Modalités d'admission : à retrouver sur le site internet de l'institut

Formation en cursus complet ou partiel, formation par apprentissage (Informations complètes sur le site de l'Institut)

La formation

44 semaines - 1540 heures en alternance

- 22 semaines de formation théorique
- 22 semaines de formation clinique (stage)

L'année de formation se déroule de début septembre à fin juillet (2 semaines de congés à Noël, 1 semaine à Pâques)

10 modules et 11 compétences réparties en 5 blocs :

- B1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- B2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration
- B3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- B4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- B6 : Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité et gestion des risques

Présence est obligatoire à tous les enseignements

Validation des 10 modules :

épreuves écrites / orale/ pratiques

Validation des compétences en stage

La validation de l'ensemble des modules et compétences conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

